



AGRICULTURE
NATURE
SERVICES

Brevet Technicien Supérieur Agricole Métiers de l'élevage : Développement, production, conseil

BTS ME - Niveau 5 - RNCP 39 685 - Echéance enregistrement 31/08/2030
Diplôme du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt

Objectifs de la formation

- **OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 5**
- Maîtriser les différents éléments intervenant dans les processus de production et de décision en élevage.
- Réaliser les activités et les pratiques affirmées dans le domaine des productions animales et d'accompagnement à la recherche de valeurs ajoutées économique, sociale et environnementale.
- Elaborer un projet professionnel à l'issue de sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Poursuite d'études

Formation de niveau 6 en Licence professionnelle, école d'ingénieurs, Certificat de spécialisation.

Métiers et activités visés

- Responsable et technicien d'élevage
- Contrôleur de performance
- Inséminateur
- Technicien d'expérimentation

Se former en apprentissage

Conditions d'entrée

- Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 ou supérieur.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement. Individualisation possible en fonction des parcours initiaux.

Accès des publics en situation de handicap après positionnement. Présence du référent handicap.

Organisation de la formation

Durée de la formation : **1350h en 2 ans**

Modalités d'alternance :

- 39 semaines de cours au CFA
- + 45 semaines en entreprise
- + 10 semaines de congés payés

Modalités pédagogiques :

Modules théoriques, techniques et pratiques.



Contenu de la formation

Capacités professionnelles et générales:

- Pilotage stratégique des systèmes d'élevage : Concevoir des systèmes d'élevage multi-performants et résilients.
- Organisation du travail et de son environnement : Améliorer l'efficacité, les conditions et les relations de travail pour atteindre les objectifs fixés dans le respect de la santé sécurité au travail et des règles de biosécurité.
- Expertise zootechnique des systèmes d'élevages : Améliorer la santé globale des élevages pour atteindre les performances zootechniques visées en optimisant les pratiques d'élevage.
- Gestion intégrée des systèmes d'élevage : Optimiser la gestion des systèmes d'élevage en valorisant les processus écologiques, les ressources locales et la complémentarité entre animaux et végétaux.
- Accompagnement sociotechnique : Accompagner la prise de décision et la conduite du changement dans un contexte de transitions climatique, agroécologique et alimentaire.

Se former en apprentissage

Modalités d'évaluation

L'examen du brevet de technicien supérieur agricole est constitué de 8 épreuves obligatoires, et le cas échéant une épreuve facultative.

La formation et l'évaluation sont menées en contrôle en cours de formation combiné avec des épreuves terminales.

Elles permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités globales du référentiel de compétences.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

Pour pré-candidater
flasher le QR CODE



Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.campus-pyrenees-comminges.fr

Référent administratif :

Annick Sengès

☎ : 05.61.94.55.09

cfa.st-gaudens@educagri.fr

www.campus-pyrenees-comminges.fr

Référent pédagogique :

Elodie HOULLE